

RÉDACTION ADMINISTRATION BUREAU DES ABONNEMENTS Imprimerie Saint-Paul Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

LA LIBERTÉ

ANNONCES Publicitas S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ Rue St-Pierre Fribourg

ABONNEMENTS 1 mois 3 mois 6 mois 1 an Suisse Fr. 1 50 4 7 14 — Etranger 3 8 14 28 —

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES Fribourg, canton 15 cent. La Suisse... 20 » L'Etranger... 25 » Réclames... 50 » la ligne ou son espace.

Nouvelles du jour

Attaques anglaises sur la Somme. Activité de l'artillerie en Champagne et à Verdun. Echec russe en Bukovine.

Les attaques anglaises sur l'Ancre continuent. Leur persistance nous prévient que la bataille de la Somme reprendra ; on pourrait presque dire qu'elle a déjà recommencé, car les forces britanniques mises en action dans les affaires de ces temps passés ont été considérables.

Le canon s'est réveillé en Champagne ; il tonnait, aux dernières nouvelles, à Verdun, sur la rive gauche de la Meuse. En Lorraine et sur le front d'Alsace, on fait, de part et d'autre, de grands frais de reconnaissances.

L'annonce de l'arrivée de renforts italiens en France n'est ni confirmée ni démentie. La conférence de Rome aurait-elle converti le général Cadorna à ce geste fraternel ? Dans ce cas, on l'eût appris, semble-t-il, officiellement.

Du théâtre oriental arrive la nouvelle d'un succès austro-allemand dans le sud de la Bukovine. Les Russes avaient gagné du terrain au sud de Kimpolung, il y a quelques semaines ; ils sont en train de reprendre leurs avantages.

La Chine n'a pas rompu ses relations avec l'Allemagne, mais elle s'est solidarisée avec la note Wilson, en protestant contre les nouvelles mesures du blocus allemand et en ajoutant que, si sa protestation restait sans effet, elle se verrait contrainte à rompre avec l'Allemagne.

Comme, à Berlin, on maintient, dans tout leur rigueur, les termes de la notification du 31 janvier, la rupture sino-allemande est presque inévitable.

C'est donc le point de vue américain qui triomphe à Pékin. En cette affaire, la Chine, qui craint le Japon et se soumet à ses injonctions quand elle ne peut pas faire autrement, flâtie le plus qu'elle peut la grande République des Etats-Unis. On comprend pourquoi. Quand la Chine se croyait menacée par l'Angleterre, elle s'est mise en bons termes avec la Russie. Quand elle a eu à craindre l'influence de la Russie, elle s'est tournée vers l'Allemagne. Maintenant qu'elle risque d'être absorbée par le Japon, elle s'associe aux futurs ennemis des Japonais.

Il faut malheureusement rabattre des espérances qu'avait fait naître la première version de la tentative de rapprochement qui s'est esquissée entre Berlin et Washington. Le gouvernement allemand divulgue, par un communiqué officiel, la genèse de cette affaire. D'après son exposé, c'est le ministre de Suisse à Washington qui a pris l'initiative de proposer au gouvernement allemand de négocier en son nom avec la Maison-Blanche au sujet du blocus sous-marin. Il semble que c'est par l'entremise du Conseil fédéral que l'offre de notre représentant a été communiquée à la Wilhelmstrasse. La réponse du gouvernement impérial fut qu'il était tout disposé à traiter avec M. Wilson, mais que la discussion ne pourrait toucher à ce qui avait été décidé quant au blocus commercial décrété contre l'Angleterre, la France et l'Italie. Le thème des négociations avec les Etats-Unis se restreindrait à la question du service des paquebots à voyageurs entre l'Amérique et les pays en cause. L'Allemagne était disposée à admettre des tolérances dans ce domaine ; mais, à l'égard du blocus commercial, elle ne consentirait à aucun adoucissement. En outre, l'Allemagne n'acceptait pas d'intermédiaire pour traiter avec les Etats-Unis ; elle voulait négocier directement et, pour cela, il fallait que les relations diplomatiques fussent d'abord rétablies.

Voilà une mise au point peu reconfortante, du moins de prime abord. D'après la version primitive, on pouvait croire que l'Allemagne, regrettant sa décision du 31 jan-

Contre les monopoles

Le monopole est le droit exclusif d'exercer une industrie ou une profession, d'exploiter certains services et d'en retirer tous les profits qu'ils comportent.

Il y a des monopoles de fait et des monopoles légaux. Les monopoles de fait naissent de la libre concurrence. Une fabrique trouve des procédés avantageux pour produire des objets à un prix relativement réduit et faire périr les usines concurrentes ; c'est un monopole de fait, un monopole naturel.

Les monopoles légaux sont amenés par le développement des fonctions de l'Etat qui, toujours plus obéré, y trouve parfois les fonds dont il a besoin. Ils n'admettent pas de concurrence.

Ces monopoles d'Etat sont établis les uns pour un but fiscal : fabrication et vente de certains produits (le tabac et les allumettes en France, l'alcool, en Suisse, etc.) ; d'autres pour un but d'ordre public et de sécurité : frappe de la monnaie, fabrication de la poudre, émission des billets de banque, la poste, le télégraphe, le téléphone, etc. ; d'autres pour un but d'intérêt public : forces motrices hydrauliques et électriques, production du gaz, chemins de fer.

En général, les monopoles sont la forme perfectionnée de l'étatisme, une sorte de socialisme qui veut tout remettre entre les mains de l'Etat. Ils offrent de nombreux inconvénients. Ordinairement, l'Etat administre d'une façon plus coûteuse que le particulier ; des frais généraux fort élevés grevent le budget de l'entreprise.

Toutte propriété de l'Etat exploitée par l'Etat se trouve ainsi arrachée à l'exploitation privée. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, le dommage causé est double : il se fait sentir pour l'Etat, à qui il a fait une diminution de recettes, et pour l'économie générale du pays.

L'exploitation par l'Etat, organisée sur une grande échelle, exige une armée de fonctionnaires. La gêne de nombreuses entreprises industrielles ou commerciales détourne l'Etat de ses autres fonctions.

Les recettes provenant de propriétés ou d'entreprises de l'Etat suivent les fluctuations de la situation économique générale. Plus leur rapport proportionnel aux recettes totales est élevé, plus il est difficile d'établir un budget exact, et ce sont précisément ces recettes qui diminuent les premières en temps de crise ou de guerre, c'est-à-dire juste au moment où l'Etat en aurait le plus besoin.

La mainmise de l'Etat sur les entreprises privées exerce encore une action paralysante sur le développement économique général ; exercée dans une large mesure, elle supprime l'esprit d'entreprise ; d'autre part, la suppression de la concurrence provoque le relâchement et la routine, car l'intérêt personnel, qui stimule le travail, fait défaut.

La Constitution fédérale de 1848, qui avait supprimé les péages cantonaux, avait laissé aux cantons la faculté de percevoir des droits de consommation sur le vin et d'autres boissons spiritueuses. Ces droits donnaient lieu à de vives réclamations, la suppression en fut décrétée par la Constitution fédérale de 1874, pour la fin de l'année 1890.

Mais, quelques années avant le délai fixé, les cantons à l'obligés, au nombre desquels se trouvait Fribourg, dans les comptes desquels la suppression de cette source de revenus avait causé de gros déficits, s'agrippèrent et parlèrent de rétablir la barrière douanière cantonale. D'autre part, l'importation de spiritueux étrangers grandissait d'année en année, en même temps que progressait, et d'une façon inquiétante, la fabrication indigène.

Les Chambres fédérales décidèrent d'imposer l'alcool, afin de permettre de compenser pour les cantons la suppression de l'ohmgeld et d'exercer, en même temps, pour un but hygiénique, un contrôle sur la vente des spiritueux. Elles adoptèrent un nouvel article constitutionnel 32 bis, qui fut accepté à une grande majorité par la votation populaire du 25 octobre 1885.

Les résultats de l'application de la loi sont consignés dans les rapports de gestion de la Régie des alcools. Nous constatons dans le rapport de 1913 (Feuille fédérale 1914, N° 48) que le total des recettes s'est élevé à 15,203,586 francs, celui des dépenses à 8,127,224 fr., laissant un excédent de 7,076,361 fr., dont 6,890,175 francs ont été répartis entre les cantons, à raison de 1 fr. 83 par tête de population de recensement de l'année 1910 (3,765,123 habitants).

Si nous donnons ces détails, c'est en vue de rappeler que, lors de la votation de la révision constitutionnelle introduisant le monopole de l'alcool, les plus optimistes annonçaient un produit annuel de plus de 10 millions à répartir entre les cantons, et que ce chiffre ne fut jamais atteint. Par contre, il faut reconnaître que le mono-

pole de l'alcool avait rendu plus aisée la suppression d'un grand nombre de distilleries qui infestaient de pays.

Numa Decz a constamment lutté contre ces empiétements de l'Etat. Dans ses Essais économiques, il consacre au monopole de l'alcool un chapitre où il préconise le système de l'impôt qui aurait pu être introduit sans difficulté et aurait rapporté plus que le monopole.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on propose le monopole du tabac, et l'on peut s'étonner que la Confédération n'ait pas songé plus tôt à cette imposition du tabac, car, nulle part, hormis la Hollande, cet article de fantaisie n'est aussi bon marché qu'en Suisse.

En France, la première imposition du tabac remonte déjà à trois siècles en arrière ; elle date de 1621. Un siècle plus tard, la Compagnie des Indes payait 4 millions par an pour la forme du tabac. Enfin, en 1810, Napoléon institua le monopole du tabac, à peu près dans sa forme actuelle, qui donne à l'Etat français le droit exclusif de fabrication et de vente du tabac, procurant un bénéfice annuel de 320 millions sur 400 millions de recettes.

En Autriche, le monopole existe depuis 1870 ; en Espagne, il date de 1730. L'Italie a organisé le monopole dès l'unification du royaume.

D'autres pays tiennent le tabac sans avoir recours au monopole. En Allemagne, Bismarck avait tenté, en 1881, de faire voter le monopole par le Reichstag, mais il dut retirer son projet de loi en face de l'impopularité du système auprès des électeurs. Par contre, on a établi, depuis quelques années, un impôt sur les cigarettes, au moyen de la handerole.

D'ailleurs, il existe en Allemagne, depuis 1868, un impôt sur la culture indigène du tabac, 45 marks par 100 kilos, en même temps que le tabac étranger est frappé d'un fort droit d'entrée.

En Russie, on applique le système de l'impôt. Le pays a quarante ans d'expérience dans ce domaine et y trouve des ressources si considérables que la seule Compagnie « La Ferme » de Pétersbourg, une des premières fabriques de l'Empire sur plus de mille, a payé, en 1913 seulement, 7,400,000 roubles, soit 18,735,000 francs. La culture du tabac et sa manufacture y sont libres, mais la vente ne peut se faire sans qu'on ait obtenu une licence. Les produits, tant indigènes qu'étrangers, ne peuvent circuler qu'entourés de handeroles fournies par le gouvernement.

L'Angleterre a interdit la culture du tabac sur son territoire, mais elle applique de fructueux droits d'importation et délivre des licences de fabrication et de vente. Le tabac ne peut être vendu qu'en paquets d'un certain poids et entourés de bandes fournies par l'administration.

En Argentine et aux Etats-Unis d'Amérique, on a l'impôt sur le tabac.

Nous allons étudier les tentatives d'institution du monopole du tabac en Suisse.

Le monopole du tabac au Conseil fédéral

On nous écrit de Berne : Le département fédéral des finances a déposé sur le Bureau du Conseil fédéral le message annoncé sur l'imposition du tabac. Le Conseil fédéral en délibérera ce mois encore, de façon que les Chambres fédérales pourront s'occuper du projet dans la session de printemps qui s'ouvre le 19 mars. Le message, après un exposé très détaillé de la situation financière, conduit à la nécessité de l'introduction du monopole.

LA NOTE SUISSE A L'ALLEMAGNE

On nous écrit de Berne : Un correspondant du Journal de Genève conteste l'exactitude des renseignements que nous avons donnés sur la portée juridique de la note suisse à l'Allemagne, et, en particulier, la distinction que nous avons établie entre la note de l'Espagne et celle du Conseil fédéral. Le Journal de Genève est dans l'erreur ; notre interprétation reflète fidèlement l'opinion des auteurs de la note.

La note suisse appréciée à Paris

L'Echo de Paris consacre un commentaire favorable à la note suisse relative au blocus sous-marin. L'Echo de Paris dit que le Conseil fédéral, en rappelant qu'un blocus doit être hermétique pour être reconnu, a soulevé une question très désagréable à l'Allemagne. Aussi, une note Wolff a-t-elle aussitôt paru pour contredire le point de vue suisse et étouffer la discussion. Le Conseil fédéral ne s'est ni laissé endoctriner, ni laissé intimider, dit l'Echo de Paris. Il a pris l'attitude que son devoir lui dictait. L'Echo de Paris ajoute que les Allems ont le devoir, de leur côté, de prendre note de l'acte d'indépendance accompli par le Conseil fédéral suisse.

M. Gerard à Berne

On nous écrit de Berne :

De l'avis des personnes bien informées, Berne est en voie d'acquiescer la réputation d'un centre important d'informations diplomatiques. Ce n'est sans doute pas par l'effet d'un pur hasard que M. Gerard, ex-ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, est resté trois jours dans nos murs.

La majeure partie des Américains qui avaient suivi l'ambassadeur dans le train spécial Berlin-Zürich étaient descendus sur les bords de la Limmat. Mais septante environ avaient poursuivi, dimanche soir, jusqu'à Berne, où ils s'étaient dispersés dans les hôtels avoisinant la gare. L'Hôtel suisse, où était descendu l'ambassadeur, fut, pendant trois jours, un rendez-vous très animé de la colonie américaine de la ville fédérale et du monde diplomatique.

M. Gerard, type d'Américain brun, aux regards pétillants de malice, recevait tout le monde avec une affabilité infatigable. Il accueillait même les journalistes avec la plus grande urbanité, mais les déclarations qu'il leur faisait n'avaient rien de sensationnel. Il ne manquait pas, d'ailleurs, de débiter en affirmant que, ayant été privé du télégraphe pendant huit jours, il ignorait complètement ce que pouvait être la situation générale. Il déclarait surtout n'être chargé d'aucune mission spéciale par le gouvernement impérial, fait qui semble d'ailleurs exact, l'Allemagne disposant, à la fois, pour faire entendre sa voix à Washington, de l'ambassade d'Autriche-Hongrie et de la légation suisse, chargée de la représentation des intérêts allemands. A Berlin, ni M. de Bethmann-Hollweg, ni M. de Jagow n'accompagneraient l'ambassadeur à la gare. On est, d'ailleurs, porté à croire que les personnages officiels allemands ont été quelque peu déçus, après le discours germanophone prononcé au milieu de janvier par M. Gerard, de n'avoir pas trouvé en lui d'appui plus effectif au moment où la crise éclata, et qu'ils éprouvent à son égard un certain ressentiment.

Lundi matin, l'ex-ambassadeur, après avoir expédié son courrier à Washington, a rendu visite à M. Stowall, ministre des Etats-Unis à Berne. Vers le soir, il fit une visite à M. Hoffmann, chef du Département politique. Le lendemain, il était reçu, avec M. Stowall, par M. Schultess, président de la Confédération, et il faut croire que la conversation ne manqua pas d'intérêt, puis tous trois se rendirent ensemble chez M. Hoffmann.

M. Gerard a consacré ici la majeure partie de son temps à rendre visite aux diplomates des pays alliés. De même, au départ du train de Pontarlier, ce soir, à 6 h. 35, l'ambassade de France et les légations des puissances alliées étaient seules représentées ; quant à la légation des Etats-Unis, elle s'y trouvait naturellement au complet ; le Département politique avait délégué M. Duzant, chef de la division politique. Une cinquantaine d'Américains sont partis par le même train pour Paris ; sur le quai également, la langue anglaise dominait, grâce à la présence de quantité d'Anglo-Saxons des deux côtes de l'Atlantique.

Au moment de monter en voiture, M. Gerard fut bien nous dire tout le plaisir qu'il éprouvait durant son passage en Suisse, où il a été accueilli, nous déclare-t-il, avec une cordialité qui l'a touché. Puis le train s'ébranla, tandis que voyageurs et public poussaient le triple « Hip, hip, hurra ! » traditionnel.

Les droits de timbre fédéraux

On nous écrit de Berne : Sous réserve de quelques modifications rédactionnelles, les commissions parlementaires viennent d'approuver l'article constitutionnel concernant l'introduction de droits de timbre fédéraux. La Chambre de commerce de Zurich, au dernier moment, a remis sur le tapis, par une requête, la question de procédure. On sait que, lors du récent débat sur la réforme financière, au Conseil national, aucune voix ne s'est élevée contre la procédure par étapes. La requête des Zuricois, par contre, réclamait de nouveau un « article-ombibus » dans lequel toutes les mesures financières projetées devraient trouver une base constitutionnelle commune. L'idée était dangereuse et elle a été écartée une fois encore.

Les socialistes de la commission ont voté contre l'entrée en matière sur les droits de timbre, et ont déclaré rejeter tout programme financier qui ne consent pas l'impôt direct permanent. Il sera intéressant de voir, à la consultation populaire, quelle est la force numérique de ces doctrines.

Heure d'été

On nous écrit de Berne : On apprend que le département fédéral de l'intérieur étudie de nouveau la question de l'introduction de l'heure d'été en Suisse. L'année dernière, de Conseil fédéral a renoncé à la réforme, parce que la saison était déjà trop avancée. Mais la crise des combustibles et sur-

Le cardinal Mercier

Rome, 13 février. Contrairement à certaines informations, on apprend de bonne source qu'il n'y a rien de changé dans la situation du cardinal Mercier et les nouvelles qui le représentent comme captif dans son palais épiscopal sont dénuées de fondement.

Le gouvernement allemand ne pourrait se rendre coupable d'un pareil acte de violence vis-à-vis de l'illustre primate de Belgique sans s'exposer à une rupture avec le Vatican et il n'est pas de l'intérêt de l'Allemagne, dans le moment actuel, de rompre ses relations avec le Saint-Siège. La séquestration du cardinal Mercier produirait, d'ailleurs, en Belgique, une véritable révolution.

Audience pontificale

Le Saint-Père a reçu, en audience privée, lundi, M. le Dr Eugène Dévaud, professeur à l'université de Fribourg, délégué du Conseil fédéral auprès des prisonniers français en Allemagne.

Nouvelles diverses

Guillaume II est rentré, hier matin, mercredi, à Berlin, venant de Vienne. L'avance de l'heure, en Angleterre, entrera cette année en vigueur le 8 avril, dimanche de Pâques, pour prendre fin le 28 septembre.

CANTONS

VAUD

Les successions de M. Fontallaz et Ogeux... M. Eugène Fontallaz doit être remplacé à la fois au Conseil d'Etat de Vaud et au Conseil national.

UN ENFANT PRODIGE

L'école de Findly (Ohio) s'orgueille en ce moment, parait-il, d'un petit prodige de 6 ans, nommé Roy Fork qui, en mathématiques, rendrait des points à Inaudi.

MOT DE LA FIN

A propos de la mort de l'auteur de la France future, on rappelle que Drumont et Rochefort se détestaient cordialement, mais que, un jour, assistant à une répétition d'une pièce de Pailleton, l'un à gauche, l'autre à droite de la scène, applaudirent gaiement les artistes.

L'arrivée de Mgr Baccarini au Tessin

Sa Grandeur Mgr Baccarini, nouvel administrateur apostolique du Tessin, vient d'arriver au milieu de ses ouailles, salué par une foule nombreuse et enthousiaste, et par les sourires d'un ciel printanier.

LA VIE ECONOMIQUE

Rectification

On nous écrit : Dans le numéro 31 de votre honorable feuille vous avez publié un entrefilet disant que la maison M. B. du syndicat 4 (coton), a exporté en Allemagne du coton de la S. S. S.

Le charbon

Les importations de charbon continuent à diminuer. Les premiers huit jours du mois de février ont donné une moyenne inférieure à 500 wagons.

La carte de sucre à Genève

On nous écrit : La carte de sucre entrera en vigueur à partir de la semaine prochaine sur tout le territoire du canton de Genève.

Des cartes n'ont d'autre valeur que de donner droit d'acheter. Des pénalités très sévères sont prévues pour les cas de vente de cartes de sucre.

La Suisse et la guerre

Déserteurs et évadés

Deux Allemands, des soldats de 18 ans, ont réussi à passer la frontière suisse près du Lac Léman. Ils se sont rendus à nos troupes et se sont montrés heureux d'être en Suisse.

ARMEE SUISSE

Accident

A Goutliematt (Jura-bernais), un fantassin cantonné dans la localité gressive si heureusement en traversant le village au cours d'un exercice, qu'il tomba et se fractura une jambe.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Wagons tombés d'un pont

Un grave accident s'est produit sur la ligne de Paray-le-Monial à Givors (département du Rhône). Cinq wagons, ayant déraillé, furent précipités du haut du pont d'Alay.

Explosion dans une mine

On mande de Lüneburg (Hanovre) : A Ehem, près de Fallersleben, un grave accident s'est produit dans le puits de mines « Union ».

Explosion dans une poudrerie française

Une explosion a été produite hier, mercredi, à 11 heures, dans la poudrerie de Neuville-sur-Saône.

rappropris l'informant que plus de 95 bateaux avaient été coulés depuis le premier février.

Le 7 février au soir, le nombre des bateaux coulés dépassait 125. Les armateurs anglais sont très inquiets de ces énormes pertes.

On apprend que le vapeur américain Lyman Law a été rencontré dans la nuit du 11 au 12 février, au large de la côte de Sardaigne, par un sous-marin ennemi, qui l'a incendié et coulé.

Le vapeur norvégien Essen a été coulé dans la soirée par un sous-marin allemand. L'équipage a été recueilli.

La loi sur les exemptés et réformés au Sénat français

Une note communiquée à la presse par la Commission de l'armée annonce que le rapport de M. Chéron sur la nouvelle visite des exemptés et réformés sera déposé au Sénat cet après-midi et que la Commission demandera que la discussion ait lieu jeudi prochain.

Le ministre de l'Intérieur a demandé au gouvernement, la Commission a adopté le texte voté par la Chambre sans le moindre changement.

Si légère que soit notre confiance en nos gouvernements, nous préférons croire que M. le président du Conseil réfléchira sérieusement avant d'endosser définitivement une aussi grave responsabilité au point de vue de l'union sacrée.

IL Y A UNE ANNÉE

15 février 1916

Assaut de la place forte turque d'Erzeroum par les Russes. Neuf forts tombent en leur pouvoir.

GARNET DE LA SCIENCE

Les blessures du champ de bataille

Une considérable découverte vient de naître de la guerre. Neuf fois trois quarts sur dix, dix fois sur dix si la blessure a été faite à temps, elle prévient et tend, le plus souvent, à guérir les amputations.

L'idée-mère de l'invention est la suivante : les antiseptiques ordinaires tuent les microbes, mais, sous la violence de leur action, détruisent aussi les cellules.

Le docteur Mencières a trouvé un antiseptique qui, tout en annihilant les microbes, respecte les tissus. Non seulement cet antiseptique n'abole pas la vitalité des éléments organiques, mais il la sur-excite au point que naissent de nouvelles cellules.

La méthode d'emploi est essentiellement simple. Elle consiste, selon l'expression même de l'inventeur, à embaumer la blessure. Largement débridée et nettoyée avec soin, la plaie est inondée d'une solution Mencières.

Un journaliste qui a fait une visite au Grand-Palais, à Paris, dans le service du docteur Mencières, ajoute :

« Ce que j'ai vu, c'est à peine si l'on peut s'en rendre compte, tellement le spectacle est surprenant. Je m'étais ému, en décembre dernier, devant des blessures horribles qui appelaient de la plus urgente nécessité l'inévitable amputation. J'ai vu peu à peu ces blessures diminuer d'horreur, de gravité, de dimensions ; des plaies se fermer et de simples cicatrices attester les succès. D'énormes trous, où l'on pouvait mettre le poing, peu à peu disparaissent. »

Un jeune savant français, éminent déjà par l'autorité de ses travaux, le professeur Sartory, a été officiellement chargé, par le Service de santé, du contrôle bactériologique de la méthode et du traitement Mencières.

Echos de partout

LE CHIEN ÉLECTRIQUE

C'est la dernière fantaisie américaine. L'agit d'un chien en carton recouvert d'une peau naturelle, et qui suit son maître, vient quand on l'appelle et lance des regards de flamme.

Le mécanisme qui anime ce faux toutou est actionné par l'électricité et les piles elles-mêmes sont amorcées au moyen du sélénium, métal bizarre, qui, mauvais conducteur à l'état normal, devient bon conducteur dès qu'il est soumis à un rayon de lumière.

C'est donc à l'aide de rayons intermittents projetés de loin sur certains points que l'on fait mouvoir le chien électrique.

tout celle du gaz donne au problème une actualité nouvelle. Lavis des intéressés et des gouvernements étrangers, sur les expériences faites, a été demandé. On prendra une décision dès qu'on se sera entouré de renseignements suffisants.

La cour administrative fédérale

On nous écrit de Berne : La commission des experts pour la loi sur la justice administrative et disciplinaire, qui est réunie actuellement à Berne, ne compte, sur 25 membres, qu'un seul catholique, très qualifié d'ailleurs, M. le juge fédéral Gottfrey.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journal du 13 février

Communiqué français du 14 février, à 3 h. de l'après-midi : Au cours de la nuit, rencontres de patrouilles dans la région de l'est de Soissons et en Champagne vers Tahure.

En Lorraine, une tentative ennemie dans le secteur de Baccarat a échoué sans nos feux. En Alsace, nous avons réussi un coup de main à l'est de Metz et ramené des prisonniers.

Communiqué allemand du 14 février : Front du kronprinz Rupprecht : Sur la rive septentrionale de l'Ancrè, Tennent, après une très violente préparation d'artillerie, a continué ses attaques avec de très forts effectifs.

Communiqué français du 14 février : Front du kronprinz Rupprecht : Sur la rive septentrionale de l'Ancrè, Tennent, après une très violente préparation d'artillerie, a continué ses attaques avec de très forts effectifs.

Journal du 14 février

Communiqué français d'hier mercredi, 14 février, à 11 h. du soir : A l'est de Reims, nous avons réussi un coup de main dans le secteur de Proméas.

Communiqué anglais d'hier soir, mercredi, à 8 h. 20 : Nous nous sommes emparés, au cours de la journée, d'un point d'appui au sud-est de Grandcourt, faisant des prisonniers.

Communiqué français d'hier soir, mercredi, à 8 h. 20 : Nous nous sommes emparés, au cours de la journée, d'un point d'appui au sud-est de Grandcourt, faisant des prisonniers.

Un deuxième raid a été exécuté avec un très grand succès, le matin, au nord-est d'Arras.

Des détachements ont également pénétré dans les lignes allemandes, la nuit dernière, au nord de la Somme et au nord-est d'Ypres, infligeant des pertes importantes à l'ennemi.

Une tentative de raid contre nos positions à l'est d'Armentières a échoué au cours de la nuit. Un deuxième détachement ennemi, qui avait réussi à atteindre nos tranchées au sud de Messines, a été aussitôt rejeté.

FRONT DE MACÉDOINE

Londres, 14 février.

Dans la journée du 12, après un très violent bombardement, les troupes allemandes ont attaqué, avec des forces importantes, la cote 1050, à l'est de Peralovo (nord-est de Monastir). Elles ont pu prendre pied sur plusieurs points des tranchées de première ligne, après un combat très dur.

DE LA BALTIQUE À LA MER NOIRE

Pétrograd, 14 février.

Dans la journée du 13, l'ennemi, après une forte préparation d'artillerie, a de nouveau, en forces supérieures, pris l'offensive sur les deux côtes de la chaussée de Jacoben-Kimponing.

Vienne, 14 février. En Bukovine, dans le secteur de Mesticeastri, nos troupes ont remporté hier de nouveaux succès. Plusieurs positions russes ont été prises d'assaut et maintenues contre de violentes contre-attaques.

Le général de Castelnuovo à Besançon

Le Locle, 14 février.

On apprend que le général de Castelnuovo, qui a pris part à la conférence de Pétrograd, établira, après son retour, son quartier général à Besançon, où un ammeuble a été retenu à son usage.

De nouvelles troupes sont arrivées ces derniers jours dans l'Est.

Le blocus sous-marin

Deux discours à la Chambre des lords

Londres, 14 février.

Reuter. — A la Chambre des lords, au cours de la séance de mardi, lord Bessford pose au gouvernement une série de questions en rapport avec la guerre sous-marine. L'orateur désire savoir si un type unique de bâtiments marchands a été adopté ; si leur armement se poursuit activement ; si le nombre des petits navires de guerre a été augmenté ; enfin si toutes les mesures ont été envisagées pour faire face au danger.

Répondant au nom de l'Amirauté, lord Lytton dit que sans doute les Allemands aimeraient que l'on fit à lord Bessford une réponse détaillée, car ils attendent des informations. Nous sommes nous-mêmes heureux, dit l'orateur, de pouvoir les donner, car elles augmenteraient la confiance de la nation ; mais nous préférons que les Allemands soient informés par l'expérience et non pas par des réponses faites devant le Parlement.

L'Amirauté pousse avec énergie l'application d'autres moyens encore, qui sont connus d'elle seule. Il est impossible de révéler ici les mesures prises contre les sous-marins ; mais en moins de quinze jours ces mesures ont déjà produit des fruits qui justifient notre confiance.

Outre les moyens indiqués par lord Bessford et ceux qui ont été mentionnés le 7 février par lord Curzon, l'Amirauté pousse avec énergie l'application d'autres moyens encore, qui sont connus d'elle seule. Il est impossible de révéler ici les mesures prises contre les sous-marins ; mais en moins de quinze jours ces mesures ont déjà produit des fruits qui justifient notre confiance.

Nouvelle note américaine

Washington, 14 février.

(Reuter). — Une nouvelle note a été envoyée à l'Allemagne par l'entremise du ministre de Suisse, au sujet des marins américains transportés en Allemagne par le navire de prise Yarrowdale. La note demanderait leur mise en liberté.

Une note du Brésil à l'Autriche-Hongrie

Vienne, 14 février.

(B.-C.-V.). — Le chargé d'affaires du Brésil a remis au ministre des affaires étrangères une note disant :

« Je viens de recevoir l'ordre de déclarer à votre Excellence que le gouvernement fédéral du Brésil tient expressément à ce que les rapports de neutralité entre ce dernier et les nations amies ne subissent aucun changement jusqu'à la fin de la guerre. La déclaration inattendue que vient de recevoir le gouvernement brésilien, soit l'annonce d'un blocus étendu sur les pays avec lesquels le Brésil entretient des relations économiques très actives, a produit, esha se conceit, une profonde impression. Dans ces circonstances, le gouvernement brésilien déclare qu'il ne peut reconnaître comme officielle le blocus qui vient d'être déclaré subitement et cela tant à cause des moyens employés pour réaliser le blocus qu'en raison de son étendue, de plus parce qu'aucune limitation n'est prévue, pas même l'investissement préalable aux navires neutres, et qu'on annonce l'emploi de tous les moyens de combat. Un tel blocus n'est ni régulier, ni effectif. Il est contraire aux principes du droit et aux décisions prises en vue des opérations militaires de cette nature. Le gouvernement brésilien, malgré un vif et sincère désir d'éviter des difficultés avec les nations amies actuellement en guerre, estime qu'il est de son devoir de protester contre ce blocus. »

Les torpillages

Amsterdam, 14 février.

Le 6 février au soir, le Lloyd avait reçu des

LA FOIRE DE LYON

La persistance d'une température dont la rigueur est anormale a causé de la perturbation dans tous les moyens de transports et rend aléatoire l'arrivée à Lyon avant le 1er mars de la plupart des marchandises et échantillons qui sont destinés à la foire.

FRIBOURG

Les Pinettes Rouges au théâtre de la ville. Fidèles à leur coutume annuelle, les jeunes Nidhemiens donneront, dimanche et mardi prochain, à 3 heures de l'après-midi, au théâtre de la Ville, la pièce espagnole: Les pinettes rouges, un drame en trois actes de Charles Le Roy-Valkens, auteur du Gondolier de la Mort qui ont inspiré, il y a un an, et qui a remporté un si brillant succès.

Œuvre des galoches. Cette œuvre a distribué, pour cet hiver, 610 paires de galoches aux enfants pauvres des classes primaires de la ville de Fribourg.

Les évacués. Les trains d'évacués repassent, ces jours-ci, aux heures fixées par l'horaire. Le convoi d'hier après-midi comprenait des rapatriés du Pas-de-Calais et du Nord.

La question du vacherin. La réunion des fabricants de vacherin convoquée mardi, à Romont, par la Société des laitiers fribourgeois, a été très fréquentée.

Tué par un sapin. Ce matin ont eu lieu, à Belfaux, les obsèques d'un brave bûcheron de Lossy, Philippe Egger, qui avait été victime d'un accident dans la forêt de M. de Buyer, après de Gutterwyl.

Enchères des vins des vignobles de l'Etat

Le 14 février, aux Faverges. Cave des Faverges: Adjudicataires: Vase No 13, 2330 litres, 1 fr. 46 1/2 le litre. MM. Burgy, à Noréaz; Pappaux, à Prez-vers-Noréaz; et Magnin, à Châtomay.

Sociétés franco-gruyériennes

Des délégués français sont arrivés à Bulle, pour organiser des scieries où seraient occupés les internés. Des ateliers de menuiserie et de charpenterie seraient aménagés en même temps, dans lesquels seraient façonnés des bois destinés à la reconstruction des villages français détruits par le bombardement.

Belle capture

C'est celle qu'ont faite, dans les marais de Granges, MM. Bochud, père et fils, garde-chasse à Bossonnens, qui ont abattu une magnifique loutre pesant 17 livres. Le carnivore faisait depuis quelques semaines la chasse aux poissons de la Biordaz. La capture qu'a faite M. Bochud, outre qu'elle est utile au point de vue piscicole, est d'un beau rapport. La fourrure d'une loutre, très brillante et très chaude, se paye jusqu'à 70 fr.; sa chair vaut une douzaine de francs, et l'Etat décerne une prime de 30 fr. pour chaque loutre tuée.

Aux Enfants de Marie

M. l'abbé de Millardoz nous prie d'insérer: Les Enfants de Marie de la paroisse de Saint-Nicolas invitent toutes les jeunes filles Enfants de Marie des autres congrégations de la Sainte Vierge à se joindre à elles comme adoratrices du Saint Sacrement, durant les trois jours des Quarante Heures solennelles, destinées à grouper, ces jours prochains, toute la population de notre ville, à la collégiale de Saint-Nicolas, dans de communs hommages rendus à la Sainte Eucharistie, en vue d'obtenir pour notre pays la préservation de tous fléaux.

Vol

Dimanche soir, un inconnu a volé, à la Maison-Rouge, près Rosé, un collier de cheval avec bride et grelottière, valant cent cinquante francs environ. Une récompense est offerte à qui fera découvrir l'auteur du vol.

Institut des Hautes Etudes

Ce soir, à 5 h. 1/2, conférence par le R. P. de Langen-Wendels. Sujet: Les propositions et leurs lois.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Protection de la jeune fille. — Les membres de la section cantonale de l'Association catholique internationale des Œuvres de Protection de la jeune fille sont priés de bien vouloir assister à la réunion des Associations pieuses de dames, qui aura lieu le vendredi, 16 février, à 4 h. 1/2, dans la grande salle de la Maison de justice (rez-de-chaussée). Orchestre de la Ville. — Ce soir, jeudi gras, pas de répétition. — Manègechor. — Heute Abend, 8 1/2 Uhr, Übung. Société de chant « La Mutuelle ». — Répétition, ce soir, jeudi, 15 février, à 8 1/2 h., à l'Orphelinat.

MEMENTO

De 2 à 5 heures, au Musée industriel, exposition d'échantillons des industries fribourgeoises.

QUESTION D'APPRENTISSAGE

Nous avons eu l'occasion, en parlant du rapport annuel de l'Office cantonal du travail, de relever la très actuelle et très intéressante enquête faite par l'administrateur de cet office, M. le député Zimmermann, sur les causes de la négligence de notre jeunesse à apprendre un métier et sur les moyens d'y remédier. Le travail de M. Zimmermann vient de paraître en brochure par les soins du Musée industriel. La question est assez importante pour que nous y revenions et que nous recommandions aux parents, aux éducateurs, aux patrons, à tous ceux qui s'occupent de la formation de la jeunesse, la lecture attentive de la brochure de l'Office du travail.

Bronchiteux! Illustration of a man coughing into a handkerchief.

Donnez de la vie à vos poumons!

Qu'y a-t-il de plus inquiétant, de plus terrible que les souffrances endurées par les asthmatiques, par les catarrhiques? Au lieu d'une vie agréable, c'est la crainte continuelle d'une crise qui peut les terrasser, et même les emporter. Qu'il s'agisse d'asthme, de catarrhe, de bronchite chronique, de rhume négligé, il faut fortifier les poumons, les rendre plus souples, plus élastiques. Certes, les remèdes ne manquent pas, mais il y en a un surtout, recommandé par le Corps médical, c'est le Sirop des Vosges Cazé.

DERNIÈRE HEURE

M. Bisolati en France

Milan, 15 février. — Suivant le Courrier della Sera, le ministre Bisolati est parti hier, avec son chef de cabinet, pour Paris et Londres, sans l'assentiment des gouvernements alliés, le ministre visitera à cette occasion les fronts belge, français et anglais.

Les torpillages

Berlin, 15 février. — Parmi des sept vapeurs et trois voiliers annoncés comme coulés le 12 février, représentant un tonnage de 22,000 tonnes, cinq étaient chargés de 13,000 tonnes de céréales, deux de 1700 tonnes de pyrite, un de 1700 tonnes de bois, deux de 6000 tonnes de charbon. Au cours de la même opération, un vapeur de 2000 tonnes avec 4000 tonnes de charbon, pour l'Italie a été également coulé.

Plus de journaux anglais en Suède

Stockholm, 15 février. — Wolff. — Par suite de la guerre sous-marine sans merci, aucun journal anglais n'est plus parvenu ici depuis le 7 février.

Bulletin bulgare

Sofia, 15 février. — Agence bulgare. — Communiqué de l'état-major général du 14 février: Front de Macédoine: Dans la boucle de la Tcherna, après une violente préparation d'artillerie, l'ennemi a tenté d'attaquer la position qui lui fut enlevée hier, mais il fut rejeté par les feux des mitrailleuses et des batteries. Sur le reste du front, assez faible tir d'artillerie, qui, en de nombreux endroits, se borna seulement à des coups isolés des deux côtés. Au sud de Serres, engagements entre patrouilles et postes. Front de Roumanie: Autour de Mălanouide, faible échange de feu entre postes sur les deux rives du bras de Saint-Georges. Prés de Tulcea, nous avons dispersé, par notre rare feu d'artillerie, des groupes ennemis remarqués sur la rive opposée.

Le butin de Roumanie

Berlin, 15 février. — Wolff. — On mande du quartier de la presse autrichien que la tâche importante de l'achèvement rapide du butin pris en Roumanie est grandement facilitée du fait que, malgré le froid intense, seule la partie inférieure du Danube, avec le bras de Saint-Georges, entre Tulcea et la mer, est gelée, tandis que, de Braila en amont, le fleuve est encore partout navigable, ce qui est particulièrement important pour le transport des céréales.

Les bombes aériennes

Vienne, 15 février. — B. C. V. — A propos de la nouvelle Stefani suivant laquelle des aviateurs ont opéré un raid sur Pola, on annonce, de source autorisée, que, effectivement, le 11 février, trois aviateurs ennemis ont attaqué cette ville. Mais les bombes jetées sur la mer et la côte n'ont causé aucun dégât et n'ont occasionné aucune perte. Londres, 15 février. — Dans la Méditerranée orientale, des aviateurs navals ont jeté, le 10 février, sur la côte serbe permanente au sud du port de Kemi-Keni (Turquie), plusieurs bombes, qui ont causé des dégâts considérables.

Dans l'administration militaire hongroise

Budapest, 15 février. — (B. C. V.) — Le ministre des hommes, M. Hazai, a reçu par intérim un emploi militaire qui va absorber son activité au point qu'il est nécessaire de le relever durant ses nouvelles fonctions de la direction du ministère des hommes. Il n'a pas encore été décidé si ce département sera pourvu d'un nouveau titulaire ou sera administré provisoirement par un autre ministre.

En Danemark

Copenhague, 15 février. — Wolff. — Le Rigsdag a été convoqué pour hier, mercredi, après midi, en séance secrète. Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation actuelle du Danemark; et le ministre de l'intérieur a exposé la situation intérieure.

Les dons de l'Inde

Londres, 15 février. — Reuter. — Le roi a inspecté, hier, au palais de Buckingham, neuf mitrailleuses et l'escadron d'aéroplanes offerts par les chefs et populations de Rajputana et l'Aymer (Inde). Les noms du district et du donateur se trouvent inscrits sur chaque mitrailleuse.

Les réserves russes

Milan, 15 février. — De Pétrograd au Courrier della Sera: L'appel sous les armes des classes russes de 1897 et 1898 donnera au tsar quatre millions de nouveaux soldats.

Contre les déportations belges

Milan, 15 février. — Le 20 février aura lieu, à Milan, une grande manifestation italo-belge, pour protester contre les déportations des populations de la Belgique. Le ministre d'Etat belge Vandervelde y prendra la parole.

Dans les congrégations romaines

Rome, 15 février. — Le cardinal Tonti a été nommé Préfet de la Congrégation des Religieuses.

SUISSE

90,000 tireurs supplémentaires

Berne, 15 février. — Le comité central de la Société suisse des carabiniers et les délégués des associations cantonales sont convoqués pour le lundi 26 février, à Berne, pour discuter la révision des statuts et les concours de tir de campagne. Le rapport du comité constate que l'enrôlement des hommes aptes au tir, non incorporés, mais présentant les qualités exigées pour la deuxième classe du landsturm, a fourni un contingent de 90,000 tireurs, constituant un précieux appoint pour la défense nationale. Dans une requête au Département militaire, le comité préconise l'organisation de ces troupes auxiliaires et notamment la formation de détachements de bons tireurs, pour l'accomplissement de tâches spéciales.

Une conférence catholique internationale

Zurich, 15 février. — L'Agence télégraphique suisse apprend qu'il s'est tenu à Zurich, les 12 et 13 février, une conférence à laquelle ont pris part des parlementaires et des hommes politiques catholiques de Suisse, d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne. Il y a été discuté de démarches à faire pour hâter un rapprochement des divers pays pendant et après la guerre. Un télégramme a été envoyé au Souverain Pontife.

Politique valaisanne

Sion, 15 février. — Le comité du parti radical de Sion a désigné M. le Dr Dénervaz comme candidat député et M. Jean Gay comme candidat suppléant pour les élections législatives de mars.

Tué par une automobile

Allstetten (Zurich), 15 février. — Mardi soir, un père de famille, nommé Achermann, de Rudolfstetten, 44 ans, conduisait une charrette avec des légumes, lorsqu'il fut atteint par une automobile, se dirigeant d'Allstetten à Zurich, et tué sur le coup.

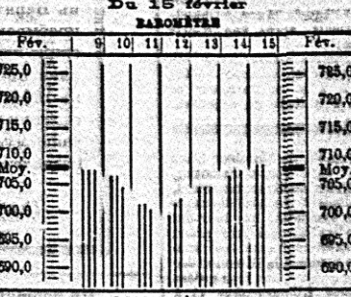
Les cartes de sucre et de riz

Berne, 15 février. — Le Conseil d'Etat a décidé la mise en vigueur du système des cartes pour la consommation du sucre et du riz, à partir du 1er mars. Ces cartes seront délivrées chaque mois, par les autorités de police communales. Celles-ci vont procéder au recensement des personnes et ménages ayant droit aux cartes.

Appenzell, 15 février.

Le gouvernement d'Appenzell-Intérieur a décidé l'introduction des cartes de riz et de sucre et de rationnement mensuel de ces denrées par tête de population. Les autorités de district sont chargées du contrôle.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



THERMOMÈTRE G.

Table with columns for time (8 h. m., 1 h. s., 8 h. s.) and temperature values for various days in February.

TEMPÉ PROBABILE dans la Suisse occidentale

Zurich 15 février, midi. Brumeux dans la plaine. Gelées nocturnes. Un peu nuageux sur les hauteurs.

„Virgo complet“

du Rév. curé Kunze. Le Succédané de lait hygiénique par excellence. En vente dans les épiceries, à Fr. 1.10, en paquets de 1 kg.; à défaut, demandez à voir la liste des dépositaires fabricants.

Large advertisement for Osram-Azola lamps, featuring the brand name in large letters and technical specifications like 'Lampes gazeuses 25 & 60 Watts' and 'Lampes électriques gazeuses jusqu'à 2000 Watts'.

UN MARIAGE EN 1915

par M. MARIAN

Tout en quéant, Annet prenait un intérêt ardent au courant qu'annonçait le pays. Elle se rendait chaque jour à la gare pour voir passer les soldats, et leur apportait des fleurs, les fleurs de Malicourt, qu'ils piquaient gaiement à leurs képis. Elle les regardait avec attendrissement, se demandant si quelque'un d'entre eux viendrait s'abriter dans son infirmerie. Quelquefois, une figure plus sympathique, plus énergique ou plus délicate, l'intéressait davantage. Elle leur parlait de son père, fière qu'une part d'elle-même fût au front.

Et le train s'ébranlait avec des cris joyeux, mais des cris tranquilles, si l'on peut dire. — A vous revoir, la demoiselle ! Si ça n'est pas ici, ça sera en paradis, pour sûr. Les ballons vous y envoient tout droit, affirmait le petit Breton. Annet revenait électrisée de ces rapides entrevues, et au retour, elle écrivait les mots héroïques et inconscients échappés à ces enfants de vingt ans, tous prêts à mourir dans la joie de leur sacrifice. Comme elle priait pour eux ! Son père n'aurait plus déploré qu'elle ne fût pas « un peu dévote ». Elle s'en allait par les chemins, égrenant son chapelet ; elle fleurissait l'image de Notre-Dame de Lorraine et de la Bienheureuse Jehanne, et ses supplications devaient de jour en jour plus ardentes, car maintenant des milliers d'hommes avaient passé, et l'on se battait derrière ces futaies bleuâtres, de l'autre côté de ces ballons verdoyants.

et relu ces lignes brèves : « Le lieutenant de Malicourt est bien heureux de penser que la vieille maison brûlera des blessés. » Comme on voit parfois une fleur éparpillée dans le bouleversement d'un champ de bataille, la petite fleur bleue du rêve s'était épanouie parmi les angoisses et les préoccupations d'Annet : l'espoir secret que Fabien lui rendrait justice, aimerait de nouveau la femme qu'elle était devenue, et lui redemanderait son amour dans ce vieux jardin, témoin jadis de sa désolation. Mais que d'obus destructeurs, que de chevaux chéris sanglants peuvent écraser la petite fleur ! Quels deuils peuvent tuer ces vagues espoirs ! Elle avait acheté, dans le petit bazar du village, un cahier cartonné qui avait longtemps séjourné en magasin, et dont les feuilles étaient jaunies aux bords. Elle avait résolu d'y écrire l'histoire de Malicourt, sa nouvelle histoire. Elle pensait à son père, qui ne recevrait peut-être pas régulièrement ses lettres, et qui serait heureux, à son retour, de cette revue du passé. Mais elle avait une autre idée. Celui qui avait possédé Malicourt — et qui en redevenait peut-être maître, — lirait en ce cas, avec un intérêt passionné, cette nouvelle phase de l'existence de sa vieille demeure. Et, faisant appel à ses leçons d'écriture, elle écrivit en belle ronde, au haut de la première page, ces lignes quasi solennelles : Histoire de l'ambulance de Malicourt. Notes d'une Française.

cahier devait rester ouvert sur la table, et chacune des infirmières serait invitée à y consigner ses impressions, ou les événements du jour, en signant. Plusieurs noms ? Ils seraient tous celui d'une Française. La même âme inspirerait les lignes diverses. Mais la grande part dans ces notes devait revenir à celle qui n'écrivait pas pour elle seule, ni seulement pour ses compagnes, et qui, sous cette forme rapide, mille fois brisée, épancherait secrètement son âme. XXIV Le registre d'Annet 6 août. — Nous avons pris l'offensive et nous avançons en pays annexé. Quels instants solennels ! Mais eux, ils ont envahi la Belgique et sont devant Liège. Le docteur me dit que, malgré les avertissements de généraux perspicaces, nous ne nous attendions pas à cette attaque, parce que nous sommes nés dans notre loyauté, et que nous ne croyions pas nos ennemis capables de manquer à leurs engagements sacrés. Le maire, un vieux Lorrain, qui les connaît, a ricané. Lui, j'étais pas surpris. Les charrettes, les bronchettes sillonnent la route. Les gens riches envoient des lits, des meubles ; les pauvres se dévouent de leurs matelas. Un enfant m'a apporté, rouge d'émotion, un jeu de dominos « pour amuser les blessés ». Je dresse un inventaire de tant de dons ; les plus humbles représentent souvent les plus grands cœurs et les plus grands sacrifices. 7 août. — Rien encore de Paris ! J'ai écrit à l'autorité militaire, en faisant apostiller ma lettre par le maire et le docteur. Je demande des blessés, en escomptant l'aide de la Croix-

Rouge, et je me déclare en mesure de contribuer aux dépenses pendant deux mois. Après la Providence y pourvoira... (A suivre.) Sommaire des Revues La Suisse sportive publie, dans son numéro du 3 février, de très intéressants documents photographiques inédits de la réception, à la Sorbonne de Paris et à Reims, de la délégation suisse en France lors de la manifestation organisée, tout dernièrement, par le comité de l'Effort de la France et de ses Alliés, en l'honneur de la Suisse charitable. Les sports d'hiver en Suisse sont également l'objet de nombreux comptes rendus et articles illustrés. Causeries, revue mensuelle littéraire, publiée par le gracieux concours de professeurs, d'artistes, d'écrivains distingués, et donnant le compte rendu de nombreuses conférences, en particulier de celles de Hautes Etudes, Villa des Fougères, Fribourg (Suisse). Abonnements (payables d'avance) : Suisse, 5 fr. étranger, 6 fr. ; le numéro, 0 fr. 50. Sommaire : I. Les heures et leurs carillons, par J.-J. B. — II. L'Enfant Rédempteur, par Paul B. — III. Le mensonge, par J. Berthier. — IV. Humilité intellectuelle, par Joseph Meinard. — V. Le va piano va sano, par Louise Bernhard. — VI. Madame de Staël, par M. Fabbé Dr Favre. — VII. Nicolas est arrivé, par J. Forain. — VIII. Agnès Kamm et les Cocinelles, par M. L. Peyrot (fin). — IX. A ceux qui pleurent, par Jean Magdal. — X. Falder. — XI. Table des matières.

Les enfants, petits-enfants et familles alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de Monsieur Pierre SPICHER ancien gendarme leur cher père, grand-père, grand-oncle et cousin, pieusement décédé, dans sa 81^{me} année, muni de tous les secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu samedi matin, à 8 h. 30, à l'église de Saint-Nicolas. Domicile mortuaire : Ancien hôtel Zehringen.

Mademoiselle Marie de Gottrau, à Matran ; Mademoiselle Hedwige de Chollet ; Monsieur et Madame Ernest de Gottrau et leurs enfants ; Messieurs Edouard, Léo, Sylvain de Gottrau ; Mademoiselle Constance de Gottrau ; Monsieur et Madame Honoré von der Weid et leurs enfants ; Madame Jean de Schaller ; Monsieur Romain de Schaller et ses enfants ; Monsieur et Madame Victor de Schaller et leurs filles ; Monsieur et Madame Joseph de Schaller ; Monsieur et Madame Charles Amet ; Madame Laure de Chollet ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Madame Caroline de CHOLLET du Riedel leur tante, grand-tante et cousine, pieusement décédée à Fribourg, le 14 février, dans sa 91^{me} année, munie des secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu à Marly, le 17 février, à 10 heures du matin.

R. I. P. Madame Raissa Jacobenko ; Madame et Monsieur Victor Fechoz et leurs filles Tatiana et Alix ; Madame Hélène Koolowsky, à Pöltawa ; Les familles Wagram et Wladimiroff, en Russie ; Fechoz, à Genève, et les familles alliées ont l'immeuble de faire part de la perte cruelle et irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère et parent, Monsieur Alexis JACOUBENKO ingénieur enlevé à leur affection le 12 février, à l'âge de 76 ans, à Châtel-Saint-Denis, après une courte maladie.

A VENDRE dans le canton de Genève, un magnifique domaine de 72 poses. A vendre ou à louer en Savoie, à 1 heure de Genève, un domaine de 20 poses. S'adresser à la Banque E. ULDRY & C^{ie}, à Fribourg.

Monsieur Alexis JACOUBENKO ingénieur enlevé à leur affection le 12 février, à l'âge de 76 ans, à Châtel-Saint-Denis, après une courte maladie. L'inhumation aura lieu à Versoix (Genève), vendredi 16 février, à 2 h., et l'homme sera rendu à la sortie du cimetière.

Объявление. Въ дополнение къ объявлению отъ 1/14 Декабря минувшаго года ИМПЕРАТОРСКАЯ Россійская Миссія въ Бернѣ симъ доводитъ до свѣдѣній пребывающихъ въ Швейцаріи русскихъ подданныхъ, что первыи днешніи ляви по призыву лицъ, родившихся въ 1898 году и призываемыхъ на действительную службу согласно Высочайшему Указу 24 Октября 1916 г., назначено 3 февраля сего года.

La famille de Monsieur Hans Maurer, ingénieur, à Fribourg, ainsi que les familles apparentées, profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été prodiguées dans leur grand deuil, expriment leur vive reconnaissance à la Direction des Travaux publics, aux Entreprises électriques fribourgeoises et à leur personnel, au Conseil d'administration de la Société hydro-électrique de Montbovon et à son personnel, aux Sociétés et aux nombreuses personnes qui y ont pris part.

On demande UN JEUNE HOMME de 18 à 22 ans, désireux se perfectionner dans les travaux agricoles et apprendre la langue allemande. Traitement familial assuré. Gages à convenir. Entrée immédiate ou dans le courant de mars. S'adresser à J. A. J. B. HOFF, Grützwald, Neuenkirch (canton de Lucerne) 952.

La famille Berguin et sa parenté remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

SCIERIE Caisses d'emballages Quelle scierie pourrait entreprendre, par grandes séries, petites caisses d'emballages ? Faire offres sous P 15109 C à Publicitas S. A., Fribourg.

Monsieur et Madame Albert Fusal-Bays et leurs enfants remercient bien sincèrement les membres du Bureau de placement, les Cercles d'études et l'Union des travailleurs, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

On demande à louer à Fribourg ou dans les environs CHALET ou VILLA de 6 à 8 chambres, dépendances et jardin potager. Offres avec prix sous P 570 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vous toussiez ? Alors prenez vite de nos merveilleux et répétés BOMBONS DES VOIES aux herbes contre le rhume, les toux et les catarrhes.

ADLER-FARN Semelles de santé Meilleure protection contre le rhumatisme, gonitite, rhumatisme articulaire, pieds froids. Indiquer sur la commande si c'est pour Messieurs ou pour Dames ainsi que la grandeur de la chaussure. Le paire 1 fr. 25. Maison « La Réforme », Le Locle.

A LOUER pour tout de suite, joli appartement de 3 chambres, cuisine, réparé à neuf, eau, gaz, électricité, cave, galetas, 35 fr. par mois. P 794 F 966. S'adresser : Café Rühl, rue de la Breuf, ou chez M^{me} Python-l'âge.

On demande une bonne sommière parlant les deux langues. Entrée immédiate. P 867 F 978.

Fabrique de meubles « Gruyéria » Téléph. 12. BULLE FRIBOURG, Av. de Pérolles, 4. Téléph. 558. Toujours grand et beau choix de salles à manger, chambres à coucher et divers autres meubles à des prix très avantageux. Vente directe de la fabrique PAS D'INTERMÉDIAIRE

ON DEMANDE un employé sérieux, connaissant à fond la comptabilité en partie double, bilans, correspondant pas faitement en français et en allemand. S'adresser par écrit, sous chiffres P 866 F à l'agence Publicitas S. A., Fribourg.

Fille de cuisine Entrée immédiate. Buffet de la gare, Fribourg.

ON DEMANDE pour le Café Continental une bonne sommière parlant les deux langues. Entrée immédiate. P 867 F 978.

JEUNE domestique de campagne de confiance désire place tout de suite. Offres sous chiffres Fo 630 G à Publicitas S. A., Saint-Gall.

Voyageur actif visitant magasins et hôtels et pouvant se joindre à la vente à la commission de confitures et essences de café de qualité supérieure est demandé pour le canton de Fribourg. Ecrire sous P 10602 L à Publicitas S. A., Lausanne.

POUDRE NOIRE Le meilleur dentifrice. Désodorant, astringent, antiseptique, dissolvant le tartre, évitant les maladies des dents et gencives. Préparé par le Dr G. Freiwörk (Yverdon). Se vend dans toutes les pharmacies, à 1 fr. la boîte. 480

EBÉNISTES demandés. — Fabrique de meubles Max Kopp, Vevey. ON DEMANDE pour Née, dans honorable famille suisse d'agriculteur, établi depuis 20 ans au dit lieu, quelques domestiques de ferme pour le bétail et quelques valets d'écurie pour les chevaux. Capacité et honnêteté nécessaires. — Révéré le plus vite possible. Envoyer les offres en indiquant les prétentions, à l'état civil, etc. à M. J. WALDISBOLL, Laiterie modèle suisse, Propriété Château Neuf, à Nice (Alpes-Maritimes, France), ou à M. J. JUET, à Immensee, à Righi (Lac de Zoug). 984

A VENDRE UN jeune chien-loup chez Anne OBERSON, à Farsvany-le-Grand.

Sel de céleri TESTON vient d'arriver. SEUL DÉPÔTITAIRE : Droguerie LAPP

Chien berger A vendre chien berger adulte, bon gardien. Bas prix. S'adresser à F. GOUSAIN, Avenue de Beauregard, 10.

A REMETTRE tout de suite, joli logement tranquille et bien en-enclos, situé à la route de Villars, maison Blane, avocat, au 1^{er} étage, 4 chambres avec 2 balcons, 1 chambre aux mansardes, chambre de bains installée. Eau, gaz et électricité. Petit jardin et vaste place. 987 S'adresser l'après-midi, chez M. Vanthey, ing., directeur de l'Usine à gaz. Téléph. 35.

On achèterait d'occasion harmonium en bon état, pour débutant. Offres détaillées, Poste N. Villy. 971

À la Boucherie Cantin GRAND'RUE on vendra : Bœuf 1^{re} qualité, de 1 fr. 20 à 1 fr. 40 le 1/2 kg. ; Veau 1^{re} qualité, de 1 fr. à 1 fr. 40 le 1/2 kg. ; Saucissons excellents, crus ou cuits, par porc. 5993

Glaces & Tableaux à des prix favorables ENCADREMENTS Grand choix en baguettes CHEZ F. BOPP, Aménagements rue du Tir, 8 FRIBOURG

Vos cheveux ne tomberont plus par l'emploi de l'EAU TONIQUE. Cette eau, composée d'extraits de plantes, est un excellent remède contre la chute des cheveux et fait disparaître les pellicules. Certificats de médecins et attestations de nombreux clients. Prix : 2 fr. 50 Seul dépôt pour le canton chez P. ZURKINDEN, coiffeur, FRIBOURG Téléphone 26 71, Place St-Nicolas, 71

Maison à transporter Jeudi 22 février, à 1 heure du jour, la commune Neyruz vendra, à transporter, par voie d'enchères publiques, une ancienne maison d'école. Les conditions seront lues avant les enchères. P 723 F Neyruz, le 5 février 1917. Le Conseil communal

CONFECTIONS POUR DAMES Grand assortiment en blouses sole, Jupons, etc. Réception soignée sur mesure. Spécialité : COSTUMES TAILLEUR Prix avantageux J. MONNEY, 29, Avenue de la gare, Fribourg.

La Caisse d'épargne de la ville invite ses déposants à présenter sans retard les carnets et visés au 30 juin 1916. Les dépôts, jusqu'à 1200 fr., sont exempts de tout impôt. Taux actuel 4 1/4 %

L'atelier de ressemelage L. ZEISLER, Rue de l'Hôpital, 23, FRIBOURG se recommande pour tout travail de chaussures. — Spécialité ressemelage cousu main et pièces invisibles. — Livraison très rapide. — Bonnes talonnettes, semelles mobiles, crasse et grain pour chaussures en magasin. P 816 F 948

Banque Commerciale & Agricole, Fribourg E. ULDRY & C^{ie} Nous payons en compte courant 4 % Par bons à six mois, au porteur, intérêts 4 1/2 % payables à l'avance Par obligations à 3 ou 5 ans 5 %

DOMAINE de la PART-DIEU A LOUER en tout ou en partie, environ 400 hectares en prés, champs pâturages. Pour renseignements et conditions, s'adresser au Bureau de Contrôle de la Gruyère, à BULLE. 718

EAU PARADIS dans le bain, purifie la peau Nous devons rappeler au public qu'il n'y a aucun produit remplaçant le Lysoform, et que nous fabriquons : Le Lysoform médicamenteux, antiseptique et désinfectant pour la médecine humaine. Le Lysoform brut, désinfectant et microbicide pour la grosse désinfection et la médecine vétérinaire. — Dans toutes les pharmacies. — Gros : Société Suisse d'Antiseptique Lysoform Lausanne. H 48 L 1411

Vente de bois par soumission La commune d'Autafond offre à vendre, par voie de soumission, 40 plants de sapin et de hêtre, cubant environ 70 m³, préparés dans sa forêt communale « Au Bois d'Amont ». Pour voir les bois et conditions, s'adresser au forestier communal. Les soumissions seront déposées chez M. le syndic, jusqu'au mardi 20 février, à 7 heures du soir. Autafond, le 9 février 1917. P 803 F 918 Par ordre : Le secrétaire.

LE RÉPERTOIRE des publications officielles de la « Feuille officielle » de 1916 vient de sortir de presse En vente au bureau de la Publicitas S. A. FRIBOURG Prix : 1 fr. l'exemplaire